

# Éco-responsabilité des événements produits au Mont Saint-Michel

---

Un engagement au service du patrimoine



# Sommaire

---

<b>Critères de référence pour l'Établissement public du Mont Saint-Michel</b>	<b>03</b>
<b>Compréhension du site d'accueil</b>	<b>04</b>
<b>Ressources Sobriété</b>	<b>06</b>
<b>Déplacement plus vertueux</b>	<b>07</b>
<b>Manger durable</b>	<b>09</b>
<b>Impact social et sociétal</b>	<b>10</b>
<b>Favoriser l'accessibilité</b>	<b>13</b>
<b>Annexes</b>	<b>15</b>

# Critères de référence pour l'Établissement public du Mont Saint-Michel

## RÉFÉRENTS INTERNES ★

Votre équipe comporte-t-elle un référent développement durable ?

Non

Oui

▪ Si oui, veuillez indiquer son contact :

Votre équipe comporte-t-elle un référent accessibilité (si différent) ?

Non

Oui

▪ Si oui, veuillez indiquer son contact :

# Compréhension du site d'accueil

## ÉVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000 (VOIR ANNEXE)

Votre événement concerne-t-il le site Natura 2000 ?

Non

Oui

- Si oui, avez-vous réalisé la notice d'évaluation des incidences avec les services de l'Etat et quelles mesures avez-vous mis en place pour prendre en compte les enjeux de préservation des espèces et des habitats ?

## IMPACT SUR LE SITE CLASSÉ (VOIR ANNEXE)

Votre événement concerne-t-il le site classé ?

Non

Oui

- Si oui, avez-vous associé les services de l'Etat à votre projet ?
  
- Quelles mesures avez-vous mis en place pour prendre en compte les enjeux patrimoniaux du site ?

## DÉMARCHE ZÉRO-DÉCHET !

**La commune du Mont Saint-Michel et les communes littorales de la baie sont engagées dans une démarche visant à neutraliser toute production de déchets dans les divers usages du site.**

À ce titre, tout organisateur d'événement sur le site du Mont Saint-Michel et sa baie doit s'engager à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour :

- Déterminer des pratiques contribuant à la moindre production de déchets
- Mettre en place des solutions de tri des déchets (recyclable / compostable / non compostable / verre) et s'assurer du bon acheminement de ces déchets
- Sélectionner des fournisseurs proposant des prestations limitant le recours aux emballages et suremballages, et/ou favorisant le choix d'emballages recyclables
- Se soumettre à un état des lieux contradictoire réalisé entre l'organisateur de l'événement et le gestionnaire public du site, attestant de la propreté du site et de l'absence de déchets avant le début de l'événement et après la fin de l'événement

---

**IMPORTANT : En cas de désordre constaté au terme de la manifestation, l'organisateur supportera intégralement le coût de toutes les charges engagées par le gestionnaire du site pour rendre les espaces confiés en parfait état de propreté et traiter les déchets collectés.**

- Quelles mesures avez-vous mis en place pour répondre aux critères d'exigence mentionnés ci-dessus ?

## AUTO-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL POUR LES RESPONSABLES D'ÉVÉNEMENTS (ADERE) ★

Afin d'évaluer l'impact environnemental des événements qu'il autorise ou qu'il soutient, l'établissement public du Mont Saint-Michel préconise que chaque organisateur réalise l'auto-diagnostic proposé à leur attention par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), accessible ici : <https://evenementresponsable.ademe.fr>

**=> Nous vous invitons à nous communiquer les résultats de votre auto-diagnostic**

# Ressources Sobriété

En amont de l'événement, vos achats vont nécessiter des prélèvements de ressources parfois non renouvelables qui vont générer des impacts environnementaux et sans que cela soit visible de prime abord. La sobriété sur la consommation de ces ressources est un enjeu vital, tant sur les questions de matière que d'énergie.

Quelles mesures avez-vous mis en place pour :

- Minimiser les consommations énergétiques  :
  
- Minimiser les consommations d'eau  :
  
- Optimiser les usages papiers / numériques en portant une attention sur les supports et moyens d'impressions éco-conçus (FSC / PEFC / Imprim'Vert / déchets de coupe...) ou encore sur l'éco-conception numérique  :
  
- Mutualiser / réemployer / consommer recyclé (signalétique démontable / intemporelle / stockable solide...)  :
  
- Supprimer / Remplacer les goodies et cadeaux remis aux participants  :

# Déplacements plus vertueux

## COVOITURAGE ET UTILISATION DE TRANSPORTS PUBLICS ★

Tout recours à des solutions d'acheminement des participants à un événement par des moyens alternatifs à la voiture individuelle et favorisant la réduction d'émissions de CO2 est encouragée par l'établissement public.

Le site du Mont Saint-Michel est desservi par plusieurs lignes d'autocars longue distance, courte distance ou navettes locales, et les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine ont déployé de nombreuses aires de covoiturage en bordure des grands axes routiers et de nombreuses pistes cyclables et parkings vélos existent également.

Tout organisateur d'événement doit s'engager à communiquer sur l'ensemble des supports d'information qu'il produit à l'attention des participants l'existence de ces services et facilités.

### LES DESSERTES EN BUS :

- Ligne 8 Granville <> Le Mont-Saint-Michel mise en place par le réseau Nomad de la Région Normandie
- Liaison Rennes <> Le Mont-Saint-Michel mise en place par Kéolis Armor
- Liaison Saint-Malo <> Le Mont-Saint-Michel mise en place par Kéolis Armor

### LES DESSERTES EN TRAIN :

[www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)

- Ligne estivale : Paris <> Le Mont-Saint-Michel
- Ligne Caen <> Rennes

### UN SERVICE D'INFORMATION MULTIMODALE :

Commentjyvais.fr est un service d'information multimodale proposé par la Région Normandie :  
[www.commentjyvais.fr](http://www.commentjyvais.fr)

### AIRES DE COVOITURAGE :

- Dans le département de la Manche
- Dans le département d'Ille-et-Vilaine

## LE MONT SAINT-MICHEL ET SA BAIE SONT L'ARRIVÉE ET L'ÉTAPE DE QUATRE GRANDS ITINÉRAIRES VÉLO BALISÉS :

- La Véloscénie : 450 km d'itinéraire vélo de Paris au Mont Saint-Michel
- La Véloroute des plages du Débarquement au Mont Saint-Michel
- La Vélo maritime® EuroVélo4 : environ 1 500 km à vélo de la Manche à la Mer du Nord
- La Regalante : 275 km reliant Nantes au Mont Saint-Michel en passant par Fougère



## DES STATIONNEMENTS AMÉNAGÉS POUR LES CYCLISTES SONT IDENTIFIÉS :

- Une zone située dans la poche P9 du parc de stationnement, près du Centre d'Information Touristique (arceaux range vélos et 5 box vélo à disposition), 190 places disponibles.
- Une zone située à proximité du barrage (arceaux, range vélos à disposition), 100 places disponibles.
- Une zone située à proximité de la place du Barrage (arceaux range vélos à disposition), 92 places disponibles.

- 
- Quels dispositifs d'information avez-vous mis à la disposition des participants à votre manifestation en termes de facilités de transports publics et de covoiturage ?



# Manger Durable

## RAVITAILLEMENT / CATERING / RESTAURATION DES PUBLICS

Pour vous guider dans les choix de circuits courts, ces deux sites rassemblent l'ensemble des données institutionnelle (CIVAM 35 / CIVAM 50, Chambre d'agriculture de Normandie et Bretagne, Confédération paysanne, ADEAR / FEDEAR Bretagne Normandie et GAB):



- <https://aurendezvousdesnormands.fr>
- <https://www.mangeons-local.bzh/la-carte/>

- Quelles mesures prenez-vous pour limiter le gaspillage alimentaire, proposer des ingrédients de qualité et de saison, augmenter la part végétale et s'approvisionner en local / circuit-court ?

# Impact social et sociétal

## ENGAGEMENT RSE DE VOTRE ORGANISATION ★

Votre organisation est-elle engagée dans une démarche pour l'environnement ou autre volet de responsabilité sociale et environnementale (démarche compensation carbone, projet 1% pour la planète...)?

Non

Oui

- Si oui, pouvez-vous nous transmettre les justificatifs ?

## RESSOURCES HUMAINES !

**Vos équipes sont une ressource humaine, il est important que chacun se sente bien dans son travail ou sa mission afin d'être le plus efficace possible. Prévoyez un espace de repos / restauration dédié pendant l'exploitation, des temps conviviaux et de remerciement ainsi que de mener une enquête de satisfaction auprès de vos équipes après l'événement.**

Avez-vous prévu de créer une charte bénévole ?

Non

Oui

- Si oui, pouvez-vous nous transmettre les justificatifs ?

## ACHETER RESPONSABLE ★

**Les prestataires sont des parties prenantes de votre événement, il est important de les impliquer ou de les sensibiliser dans votre démarche.**

**Choisir des prestataires labellisés ou engagés dans une démarche éco responsable vous permettra de déléguer et d'alléger votre charge de travail lié à l'éco responsabilité.**

Avez-vous prévu d'intégrer des critères de développement durable dans le cahier des charges des prestataires ?

Non

Oui

- Si oui, pouvez-vous nous les transmettre ?

Avez-vous prévu d'écrire une politique de sponsors et partenaires en cohérence avec une démarche éco-responsable ?

Non

Oui

- Si oui, pouvez-vous nous les transmettre ?

## IMPLIQUER LE PUBLIC DANS LA DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE !

**Les événements sont un levier et une occasion extraordinairement efficace pour informer et faire prendre conscience des enjeux environnementaux à votre public.**

Prévoyez-vous une signalétique qui informe et sensibilise le public sur les dispositifs en place (tri, vélo, accessibilité...) ?

Non

Oui

Des équipes dédiées seront-elles déployées pour expliquer ces dispositifs aux publics (tri, parcours handicapé, alimentation bio...) ?

Non

Oui

***Avant même que votre événement ait lieu, lors de sa phase de promotion vous pouvez agir en proposant sur votre site internet une réflexion ou des infos sur l'environnement.***

## METTRE EN PLACE DES OUTILS DE SUIVI DE VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ★

**Faire prendre conscience au public qu'un événement quel qu'il soit a un impact environnemental c'est déjà l'amener à avoir une réflexion sur son propre comportement.**

**Vous pouvez prévoir de publier vos actions et résultats d'impact environnemental d'une édition à l'autre afin d'informer sur votre propre progression en réalisant et communiquant un bilan de critères environnementaux de la manifestation.**

Avez-vous déjà créé un tableau de bord environnemental ?

Non

Oui

***Vous pouvez également proposer au public un moyen de vous faire des propositions d'amélioration sur votre démarche éco-responsable.***

# Favoriser l'accessibilité

Des dispositifs seront-ils mis en place pour l'accueil de personnes en situation de handicap ? !

Non

Oui

▪ Si oui, lesquels ?

Allez-vous mettre en place une tarification adaptée aux ressources (chômeurs, étudiants etc...) ? ★

Non

Oui

▪ Si oui, laquelle ?

Serez-vous partenaire d'une structure accompagnant des personnes en difficulté sociale ? ★

Non

Oui

▪ Si oui, laquelle ?

## ZÉRO DISCRIMINATION ★

**Prendre conscience de l'égalité homme/femme, chercher à améliorer la représentativité des femmes dans votre événement et lutter contre toute forme de discrimination est un enjeu essentiel du vivre ensemble qui sera encouragé par l'établissement public.**

Des mesures spécifiques existeront-elles au sein de votre événement (indicateurs chiffrés / points info / communications...) ?

Non

Oui

▪ Si oui, lesquelles ?

# Annexes

## RESSOURCES EXTERNES

### INSTRUCTION RÉGLEMENTAIRE AU TITRE DU SITE NATURA 2000 OU DU SITE CLASSÉ :

**Les sites Natura 2000** présentent des enjeux de préservation d'habitats et d'espèces rares à l'échelle européenne. L'Etat français a une responsabilité de garantir cette préservation en veillant à ce que les projets de travaux, manifestations et aménagements au sein des sites Natura 2000 n'impactent pas ces habitats et ces espèces. Pour ce faire, une évaluation des incidences doit être réalisée par le pétitionnaire pour tout projet inscrit à la liste nationale et à la liste locale des activités soumises à évaluation des incidences (cf. site web DREAL).

Pour réaliser cette évaluation, le pétitionnaire doit prendre contact avec la DDTM du ou des départements concernés et renseigner un formulaire présentant le projet considéré et analysant les incidences potentielles sur les espèces et habitats concernés. Un formulaire simplifié suffira pour les projets pour lesquels on conclut rapidement à l'absence d'incidences notables. Dans le cas contraire, un formulaire détaillé sera demandé par les services de l'Etat.

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du pétitionnaire. Il est possible de faire appel à un prestataire pour réaliser les expertises nécessaires ou celles demandées par les services de l'Etat.

L'animateur Natura 2000 du site concerné peut être sollicité pour un appui technique et un conseil en amont du montage du dossier. Pour la baie du Mont-Saint-Michel, l'animateur est la délégation Normandie du conservatoire du littoral (contact Morgan Grivaud).

Il est préférable de prendre attache avec les services de la DDTM en amont de la définition du projet afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux qui pourraient nécessiter d'adapter le projet.

**Au sein d'un site classé**, l'inspecteur des sites (DREAL) doit être mobilisé en même temps que la DDTM pour garantir la bonne prise en compte des enjeux patrimoniaux associés à ce site (caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque du site naturel).

## GUIDES ET FICHES PRATIQUES INSPIRANTES POUR DE BONNES PRATIQUES



Pour se former gratuitement avec un MOOC Transition développement durable :

<https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2019/11/mooc-festivals-en-transition/>

### ● **Projet STARTER : <https://projetstarter.org>**

Projet international réunissant depuis janvier 2020 18 acteur·rices culturel·les, syndicats, associations ou collectifs informels autour des mêmes objectifs : inciter les artistes, tourneur·euses, technicien·nes et programmeur·rices à une démarche plus responsable, réduire l'impact des tournées, éviter la surconsommation et les déchets induits dans les riders (documents d'accueil), promouvoir une alimentation locale et durable pour les caterings (restauration des équipes et artistes) et inciter à la sobriété énergétique dans les fiches techniques.

Ce site recense des exemples de bonnes pratiques pouvant être mises en place sur les thèmes : **alimentation, déchets, déplacement, hébergement, énergie, scénographie, dimension sociale, dialogue avec les parties prenantes, économie et réglementation.**

### ● **Fiches pratiques Collectif des festivals (Bretagne) : [www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/fiches-pratiques/](http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/fiches-pratiques/)**

- La démarche de développement durable
- La restauration durable
- Les achats responsables
- La gestion des déchets
- Les gobelets réutilisables
- Les déplacements des publics
- La communication responsable
- La valorisation de ses engagements développement durable
- Les économies d'énergie
- Les toilettes sèches
- L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Le bénévolat, aspects réglementaires
- La prévention et la réduction des risques
- La prévention des consommations à risques en milieu de travail
- La prévention des consommations à risques en milieu de travail (annexe)
- La recherche de fonds privés



● **Guides et ficelles Collectif des festivals :**  
[www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/guides/](http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/guides/)  
[www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/ficelles/](http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources/ficelles/)

- Organiser un événement dans les espaces naturels / respecter le site plein air
- Repenser le numérique / réduire les impacts environnementaux du numérique
- Pour la gestion éco-responsable et sanitaire des événements
- Économie circulaire et événementiel / introduire le bio dans la restauration
- Guide du mécénat
- Zéro plastique / favoriser le retour des gobelets
- Éco-conception des décors
- Énergie maîtrisée / choisir un fournisseur d'énergie renouvelable
- Les règles du facile à lire et à comprendre
- Communiquer pour tous pour une information accessible
- Pour un événement Zéro Waste / réduire le gaspillage alimentaire
- Mettre en place et réussir le le tri des déchets
- Pour l'accessibilité événementielle
- Bonnes pratiques face aux personnes en situation de handicap
- Mobilité verte / améliorer l'information et la communication autour des transports
- Bénévolat...

**CHARTES D'ÉTAT ET/OU INSTITUTIONNELLE** 

Pour les événements culturels (festivals) : [www.culture.gouv.fr/Media/Presse/Fichiers/Charte-de-developpement-durable-pour-les-festivals](http://www.culture.gouv.fr/Media/Presse/Fichiers/Charte-de-developpement-durable-pour-les-festivals)

Pour les événements sportifs : [www.sports.gouv.fr/organisation/le-ministere/sport-et-developpement-durable/](http://www.sports.gouv.fr/organisation/le-ministere/sport-et-developpement-durable/)

Engagements WWF 2017 (signés par les plus grands événements sportifs internationaux) : [www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/170111\\_charte\\_engagements\\_ecoresponsable\\_organisateurs\\_evenements\\_0.pdf](http://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/170111_charte_engagements_ecoresponsable_organisateurs_evenements_0.pdf)

## CONTACTER DES ACTEURS RÉFÉRENTS SUR UN OU PLUSIEURS AXES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ADEME : <https://evenementresponsable.ademe.fr>
- AREMACS : Association pour le Respect de l'Environnement lors de Manifestations Culturelles et Sportives <https://aremacs.com>
- ADEEC : Association pour le développement de l'éducation à l'éco-citoyenneté [www.adeec.fr](http://www.adeec.fr)
- ARVIVA : Arts vivants, Arts durables <https://wp.arviva.org>
- Collectif des festivals (Bretagne) et RMAN (Normandie) pour les pratiques culturelles (concerts / festivals ...)
- CROS Bretagne pour les pratiques sportives : <http://sport-bretagne.fr>
- REEVE : [www.reseau-eco-evenement.net](http://www.reseau-eco-evenement.net)
- Services de l'État : DREAL Normandie & Bretagne, DDTM Manche et Ille-et-Vilaine

## SPÉCIFIQUEMENT POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Projet Zéro Déchet au Mont Saint-Michel et littoral : Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (contact Service Déchets)

Bye Bye Plastic  
[www.byebyeplastic.life](http://www.byebyeplastic.life)

Zero Waste France  
[www.zerowastefrance.org](http://www.zerowastefrance.org)

Drastic On Plastic  
[www.drastic-on-plastic.fr](http://www.drastic-on-plastic.fr)